

COMMISSION DE GESTION DES TAXES FIXES
DE L'UNIVERSITE DE GENEVE

Uni Mail | CH-1211 Genève 4
102 Bd Boulevard Carl-Vogt | CH-1205 Genève
Tél. 022 379 87 99
E-mail : taxesfixes@unige.ch

Procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juin 2024

Présent.e.x.s : Gerd Rothenberg ; Enora Stein ; Leonhard Unterlerchner ; Nora Cupelin ;
Beltan Michel ; Nicolas Rault ;
Excusé.e.x.s : Antonio Latella ;
PV : Enora Stein ; Paulin Robert.

18h15 PhilEAs

Iphilo and you ?
Anna & Anja

Iphilo est un journal de vulgarisation de philosophie. Fondé en septembre 2009 et édité par l'association des étudiant-e-x-s en philosophie de l'Université de Genève (PhilEAs), il est géré, rédigé, mis en page, publié et diffusé par ses membres. La présente édition sera tirée à 150 exemplaires et distribuée gratuitement aux étudiant.e.x.s.

La demande comprend la participation aux frais d'impression (697.68.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 697.68.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée, arrondie au franc supérieur, soit CHF 698.-.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

- **Demande d'amnistie MSOGSI**
 - L'association MSOGSI a déposé une demande d'amnistie auprès de la CGTF pour les années 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023.
 - **Décision : La demande d'amnistie est acceptée.** Les motifs exposés, les recherches entreprises et les mesures mises en place par l'association ont été suffisamment convaincants pour la Commission.
- **Mise au point faïtières facultaires**
 - Le secrétariat de la CGTF a présenté la proposition de modification du règlement CGTF censée fixer les modalités de financement des faïtières facultaires lors de la dernière Assemblée de l'Université. Bien que le règlement en question ait été préalablement acceptée par les associations concernées, certaines dissensions exprimées pendant l'assemblée ont conduit les membres de l'AU à demander la création d'un groupe de travail chargé de trouver un consensus entre les parties concernées. Ce groupe de travail s'est réuni une semaine après en compagnie des secrétaires de la CGTF et de cette réunion est née une nouvelle proposition à apporter aux faïtières facultaires. Après discussion sur la hauteur du montant variable de la subvention, les faïtières se sont accordées sur une subvention ordinaire composée de 500.- de base plus un montant de 1.75.- par étudiant.e.x inscrit.e.x à l'UPER/UER en question. Cette nouvelle proposition de règlement sera voté à l'AU du 26 juin 2024.
- **Mise au point projet de loi UDC**
 - Nous n'avons pas de nouvelles de l'avancée de la commission censée évaluer le projet de loi proposé par l'UDC. La lettre ouverte a récolté à ce jour 46 signatures d'associations.
 - **Décision : La Commission charge le secrétariat d'envoyer la lettre ouverte au plus vite aux membres du Grand Conseil compétents en la matière ainsi qu'au rectorat.**
- **Election du nouveau président de la Commission**
 - Nicolas finit son mandat en septembre 2024.
 - Beltan se porte candidat pour remplacer Nicolas en tant que président pour les deux prochaines années à venir.
 - **Décision : Beltan est élu à l'unanimité par les membres de la Commission.**
- **Harmonisation des dates de prise et de fin de poste de la présidence de la CGTF**
 - Jusqu'ici, les président.e.x.s finissaient/prenaient leur poste le jour de la rentrée. Dans la mesure où la première séance de la CGTF a maintenant lieu avant la semaine de la rentrée, il serait préférable d'aligner le contrat du poste de présidence à celui des secrétaires qui commencent le 1^{er} septembre.
 - **Décision : Gerd et Nico se chargent de ce point.**
- **Recherche de nouveaux membres étudiant.e.x.s**
 - Nora et Leonhard souhaitent continuer à s'investir à la CGTF pour le prochain semestre. Une étudiante membre de l'AEG s'est présentée au secrétariat en disant être motivée à rejoindre la CGTF l'année prochaine. Elle pourrait remplacer Beltan qui reprend le poste de Nico.
 - **Discussion :** La Commission se questionne sur la transparence et l'ouverture des modalités de sélection des nouveaux membres bénévoles. En effet, jusqu'ici, le processus de sélection est tel qu'il est à la charge des membres sortant.e.x.s et de la Commission de trouver des nouveaux membres pour les remplacer.

Devrait-on faire un appel à recrutement de membres bénévoles ? Devrait-on mettre en place une commission de nomination similaire à celle du renouvellement des secrétaires ? Si oui, quelles en seraient les modalités et comment faire en sorte de ne pas alourdir une tâche déjà bénévole ?

- **Décision : Les commissions de l'Unige se faisant pour la grande majorité par cooptation, la pratique actuelle de la CGTF ne parait pas trancher avec les modalités de sélection de nouveaux membres en vigueur dans d'autres instances. La Commission ne souhaite pas changer son fonctionnement pour le semestre prochain mais garde en tête les discussions ci-présentes afin de nourrir des potentielles discussions futures.**
- **Fixation des dates des séances du prochain semestre**
 - On sondage sera envoyé prochainement aux membres de la Commission pour fixer toutes les dates des séances du semestre d'automne 2024.
- **Repas de fin/début d'année**
 - Le repas de fin/début d'année aura lieu en septembre en présence des nouveaux membres de la Commission, de ceux qui finissent leur mandat en septembre et des membres de la Commission de nomination.

La séance se termine à 19h11.

PV fait à Genève le 10 juin 2024 par Paulin Robert et Enora Stein.